

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7262 SÉANCE DU 21 février 2022

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial (absent)
Tina Durand	Secrétaire

MODIFICATION DE L'ANNEXE A-4 HÉBERGEMENT

Attendu que la convention collective des employés-es du Conseil de la Nation huronne-wendat (CSN) est en vigueur du 17 juin 2016 au 26 mars 2022;

Attendu que la lettre d'entente LE-022-2020, portant sur l'annexe A-4 Hébergement et échelles salariales 2020-2021 et 2021-2022, a été adoptée par voie de résolution No. 7099 du 13 juillet 2020;

Attendu que l'ouverture du CHSLD de Wendake est prévue à l'été 2022;

Attendu que les négociations concernant le renouvellement de la convention collective, qui viendra à échéance le 26 mars 2022, ne seront pas terminées lors de l'ouverture du CHSLD;

Attendu que les ententes négociées par la Fédération des interprofessionnelles de la santé du Québec pour le personnel de soin ont accentué l'attractivité des emplois qui y sont visés;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 février 2022 Résolution adoptée à l'unanimité


SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7262 SÉANCE DU 21 février 2022

MODIFICATION DE L'ANNEXE A-4 HÉBERGEMENT

Attendu la pénurie de main-d'œuvre, le plein emploi dans la région de Québec et la difficulté de recrutement dans le secteur de l'hébergement;

Attendu la volonté du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) de fournir des conditions de travail compétitives aux employés travaillant dans le milieu de l'hébergement;

Attendu que l'entente de principe 030-2022, conclue entre la partie patronale et syndicale, a été signée le 11 février 2022;

Attendu que la direction des Ressources humaines et des Communications (DRHC) recommande au CNHW de ratifier cette entente de principe;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Dave Laveau, **appuyé** par le Chef familial René W. Picard, et **résolu** :

- **De** ratifier la lettre d'entente 030-2022 intervenue le 11 février 2022;
- **De** mandater la direction des Ressources humaines et des Communications à lui donner plein effet dans les meilleurs délais.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 février 2022 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND